
 <p>académie Bordeaux</p> <p>RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE</p> <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>  <p>Liberté - Égalité - Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - ARTS PLASTIQUES</p> <p><u>Fiche des travaux à remplir par le candidat</u></p> <p>Signature obligatoire du candidat, du professeur et du proviseur(e)</p>	
	Nom et prénom du candidat :	Établissement :
	Professeur :	Conditions matérielles :
	Effectif :	Nombre d'heures :

1/ Liste des travaux présentés au jury constituant le dossier du candidat :

Ce dossier est présenté dans un carton à dessin n'excédant pas (65 x 50 x 5 cm max).

Pour rappel : le dossier doit être constitué de 3 travaux au minimum et de 6 au maximum, dont 2 travaux bidimensionnels aboutis et sur support physique.

Bulletin officiel 2012 n° 14 du 5 avril 2012: Le dossier est composé de travaux choisis par le candidat, réalisés dans le cadre de l'enseignement d'arts plastiques de l'année de terminale et en référence à son programme. Ils permettent au candidat de témoigner au mieux des projets, des démarches et des aboutissements qui ont jalonné son année de formation.

	Titre et description des productions réalisées en année de terminale	Travail bidimensionnel	Travail tridimensionnel	Réalisation numérique ou filmique
TRAVAIL 1				
TRAVAIL 2				
TRAVAIL 3				
TRAVAIL 4				
TRAVAIL 5				
TRAVAIL 6				

Remarques éventuelles du professeur à destination du jury (cas particulier):

Signature du professeur

Signature du candidat

Visa du chef d'établissement